



Centre d'Etudes et de  
Recherche sur l'Intégration  
Economique en Afrique

C.E.R.I.E.A

# COLLOQUE INTERNATIONAL

## Appel à communication

Thème :  
« L'industrialisation de  
l'Afrique dans un  
contexte de fragilité »

*Du 14 au 16 Décembre 2022*



*Koudougou, Burkina Faso*

# APPEL A COMMUNICATION

## I. Contexte et justification

L'industrialisation a joué et continue toujours de jouer un rôle moteur dans le processus de transformation structurelle et de développement économique des nations. L'importance stratégique de l'industrialisation pour le développement tient au fait que les activités industrielles (celles manufacturières notamment), améliorent la productivité du travail et favorisent la diffusion technologique vers les autres secteurs productifs (Hausmann et al. 2005) contribuant ainsi à accélérer la croissance économique et à créer des emplois. Thème central dans les théories pionnières du développement, l'industrialisation a ensuite été reléguée au second plan dans le sillage des politiques d'ajustement de la fin des années 1980 préconisées dans le cadre du Consensus de Washington avant d'être replacée au cœur du débat économique et des agendas des pouvoirs publics et des institutions internationales durant les trois dernières décennies. Cette remise au goût du jour du débat sur le développement industriel s'explique en partie par l'expérience d'industrialisation réussie des pays d'Asie de l'Est et par les résultats mitigés des politiques de libéralisation économique prônées par le Consensus de Washington.

C'est dans ce contexte de regain d'intérêt que l'Afrique s'est lancée dans un nouveau paradigme de développement en inscrivant la transformation structurelle comme impératif et passage obligé pour son émergence économique<sup>1</sup>. L'Union Africaine (UA) à travers l'Agenda 2063 ainsi que la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers ses 5 grandes priorités « high 5 » ont fait de l'industrialisation une priorité pour le développement durable du continent. Plus récemment, les dirigeants africains ont lancé officiellement la mise en œuvre de l'Accord Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), avec pour objectif d'accroître le commerce intra-africain et de stimuler l'industrialisation et la transformation structurelle de l'Afrique.

Le besoin d'une accélération du processus d'industrialisation en Afrique est d'autant plus impérieux que la croissance économique enregistrée par le continent ces deux dernières décennies n'est pas assortie d'une véritable transformation des structures productives des économies. Entre 2000 et 2021, les économies africaines au sud du Sahara ont certes cru à un rythme moyen de 4,3%, devenant ainsi la deuxième région au monde après l'Asie du Sud-Est en termes de croissance du PIB, mais, le rythme de cette croissance reste encore inférieur au taux de 7% recommandé par la Banque Mondiale pour réaliser les Objectifs de développement

---

<sup>1</sup> Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA, 2015) : [https://www.gouv.ci/doc/DeclarationFinale\\_CIEA1\\_Police\\_DEF\\_12h00amk.pdf](https://www.gouv.ci/doc/DeclarationFinale_CIEA1_Police_DEF_12h00amk.pdf)

durable (ODD) notamment l'ODD.9 : « *Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* ».

Ce rythme de croissance non suffisant du revenu par tête en Afrique résulte en partie de ces contreperformances dans le domaine de l'industrie manufacturière. Selon les statistiques de la CNUCED (2021), la part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) de l'Afrique dans la VAM mondiale est moins de 2% et les données de la Banque mondiale<sup>2</sup> révèlent des signes de désindustrialisation sur la période 2000 à 2020. En effet, la part de la VAM dans le PIB a continuellement baissé passant de 13,5% en moyenne sur 2000-2004 à 10,6% en moyenne sur 2016-2020. Selon la BAD (2018), « l'industrie africaine ne génère que 700 dollars américains de PIB par habitant en moyenne, trois fois moins qu'en Amérique latine (2500 dollars) et cinq fois moins qu'en Asie de l'Est (3 400 dollars) ». En plus, la base productrice et exportatrice reste essentiellement étroite et concentrée sur les ressources naturelles non transformées et dans une moindre mesure sur les produits manufacturés à faible intensité technologique.

Ces faits stylisés indiquent qu'une redéfinition des politiques et stratégies de développement industriel du continent s'impose. Dans tous les cas, les réflexions sur les instruments de planification du développement industriel de l'Afrique doivent mettre l'accent sur des actions qui doivent permettre de lever un certain nombre de contraintes qui freinent son émergence. En effet, au-delà des mauvaises orientations politiques et stratégiques, le développement industriel du continent est freiné par entre autres facteurs, la faible disponibilité des infrastructures de base, de l'énergie, du capital humain et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Il y a également le climat des affaires (faible sécurisation des investissements et de la propriété privée, les difficultés d'accès au financement, etc.) qui reste à améliorer sur le continent en vue d'accroître la capacité d'attraction des investisseurs étrangers.

Cependant, au cours de ces dernières années, le débat sur le développement industriel en Afrique se mène dans un contexte particulièrement difficile marqué par plusieurs facteurs de fragilités. Les fragilités en Afrique touchent des dimensions variées, dont la vulnérabilité aux chocs économiques externes, l'instabilité politique, les conflits et l'insécurité ainsi que le changement climatique. Aussi, la chute de la croissance économique consécutive à la crise sanitaire de la COVID-19 entre 2020 et 2021 ainsi que la flambée des prix des produits de base importés (alimentaires et énergétiques) induite par le conflit russo-ukrainien, montrent à quel point l'Afrique reste fragile vis-à-vis des chocs externes. En outre, les conflits violents et les attaques terroristes qui se sont intensifiés notamment dans le Sahel compromettent les chantiers

---

<sup>2</sup> World Development Indicators (WDI, 2022)

de croissance économique engagés par les pouvoirs publics et sapent les bases d'une cohésion sociale, socle de tout développement harmonieux. En effet, sur la décennie 2002-2021, on estime à près de 18 000 incidents de conflits violents, qui ont coûté la vie à 469 000 Africains et engendré 32 millions de réfugiés et de déplacés internes (BAD, 2022)<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, l'une des questions fondamentales que se posent les chercheurs, les praticiens et les décideurs politiques est de savoir comment accélérer l'industrialisation en Afrique face à ces contraintes nouvelles que constituent ces fragilités multidimensionnelles ? Il est évident que la réponse à cette problématique nécessite des réflexions poussées et un débat inclusif qui mobilisent les ressources intellectuelles des parties prenantes clés dont les décideurs politiques, le secteur privé, les partenaires au développement, la société civile et les chercheurs. C'est pour contribuer à ces réflexions et à l'animation de ce débat inclusif que l'Université Norbert ZONGO, à travers le Laboratoire d'Économie Appliquée (LABEA) en collaboration avec le Centre d'Études et de Recherche sur l'Intégration Économique en Afrique (CERIEA) a initié l'organisation d'un colloque international sous le thème « **le développement industriel de l'Afrique dans un contexte de fragilité** ». Ce colloque se veut une tribune offerte aux chercheurs, aux praticiens et décideurs publics du continent et d'ailleurs de partager leurs connaissances et leurs expériences sur la problématique de l'industrialisation.

## II. Axes du colloque

Les communications sur la problématique identifiée pour ce colloque seront organisées autour de trois axes qui sont :

### **Axe 1 : État des lieux du développement industriel en Afrique**

Ce premier axe devra présenter un état des lieux de l'industrialisation sur le continent. Il s'agira de présenter un bilan critique portant entre autres sur :

- ✓ les politiques et stratégies de développement industriel notamment la cohérence de ces politiques et stratégies en lien avec les ressources naturelles, les connaissances endogènes, les autres politiques de développement ;
- ✓ les politiques publiques de soutien au développement industriel notamment celles portant sur les éléments comme: l'énergie, les infrastructures de transports, la recherche-développement, le capital humain, les technologies de l'information et de la Communication, le financement, le climat des affaires, etc.
- ✓ les politiques portant sur la promotion du marché notamment les politiques commerciales, les accords d'intégration économique régionale (les Communautés

---

<sup>3</sup> BAD, 2022. Stratégie du groupe de la banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026) <https://www.afdb.org/fr/documents/strategie-du-groupe-de-la-banque-pour-remedier-la-fragilite-et-renforcer-la-resilience-en-afrique-2022-2026>

économiques régionales, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, etc.), les accords de partenariat nord-sud Commerce sud-sud et développement

- ✓ les politiques macroéconomiques notamment les politiques monétaires et de change en lien le développement industriel

Ce premier axe devra également caractériser l'état du secteur industriel du continent 60 ans après les indépendances et sa contribution à :

- ✓ la diversification et sophistication des produits exportés,
- ✓ la croissance économique,
- ✓ la création d'emploi
- ✓ à la réduction des inégalités et de la pauvreté.

## **Axe 2 : Les fragilités en l'Afrique : quels enjeux pour l'industrialisation du continent ?**

Cet axe vise d'une part, à caractériser le contexte actuel du continent marqué par des fragilités et vulnérabilités de tout genre qui conduisent souvent à une redéfinition des priorités des gouvernements. D'autre part, l'axe 2 étend examiner les liens ou chemins d'impact entre les fragilités identifiées et l'industrialisation. Trois dimensions de fragilités pourront faire l'objet d'analyse en lien avec la question de l'industrialisation. Il s'agit :

- ✓ des fragilités politiques et institutionnelles notamment les facteurs liés à la faiblesse des institutions républicaines, l'érosion de la confiance aux institutions de l'État, la détérioration graduelle des services publics de base à destination des citoyens (la sécurité, l'éducation, la santé, la protection sociale, etc.) ;
- ✓ des fragilités liées à l'équilibre social et sociétal tels que des conflits communautaires, les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, les mouvements massifs de réfugiés et de déplacés internes, la fronde sociale et risque de blocage de l'administration publique ;
- ✓ des fragilités d'ordre économique liées à l'occurrence des chocs internationaux (la Covid-19, les conflits géopolitiques et leurs conséquences comme la flambée durable des prix des produits de base, les difficultés d'approvisionnement en intrants, la réduction de l'aide publique au développement et des IDE, etc.), les risques climatiques, les risques d'instabilité macroéconomiques (dégradation des finances publiques, instabilité monétaire et de change, etc.), les risques liés à la forte spécialisation dans la production et l'exportation de quelques produits de base, etc.

### **Axe 3. Développement industriel et fragilité : Vers une redéfinition des politiques et stratégies de développement industriel ?**

Ce troisième axe vise à trouver des éléments de réponse à la question suivante : quelles politiques et quelles stratégies d'industrialisation pour les pays de l'ASS dans ce contexte marqué par la persistance des fragilités ? Autrement dit, comment redéfinir ces politiques et stratégies pour tenir compte des :

- ✓ des risques politiques et institutionnels
- ✓ des fragilités liées à l'équilibre social et sociétal
- ✓ des risques liés aux chocs exogènes et endogènes aux économies africaines

### **III. Public cible**

Le public cible comprend, les chercheurs, les représentants d'organisations régionales et sous régionales, les représentants des institutions bilatérales et multilatérales, les représentants des organisations non gouvernementales, les étudiants, les médias, les promoteurs d'entreprises, les professionnels du secteur industriel et toutes personnes intéressées par ces questions. L'activité se tiendra du **14 au 16 décembre 2022**, à Koudougou, à l'Université Norbert ZONGO selon le chronogramme prévisionnel.

### **IV. Modalités de soumissions des communications**

#### **1. Soumission**

Les communicateurs ont la possibilité d'inscrire leurs travaux dans l'un des trois axes déclinés ci-dessus pour développer un des sous thèmes en Français ou en Anglais. Ils sont invités à soumettre un résumé comptant au plus 4500 caractères (espaces et bibliographie compris). Les résumés doivent comprendre les éléments suivants :

- ✓ Titre de la communication en précisant le ou les axe(s) thématique(s) envisagé(s) ;
- ✓ Coordonnées précises du ou des auteurs : nom, prénom, institution de rattachement, adresse électronique ;
- ✓ Résumé de la communication ;
- ✓ 5 mots-clés au maximum ;
- ✓ Bibliographie (15 références principales au maximum).

## 2. Format des projets de communication à soumettre

- ✓ Titre de l'article : en français, en caractère gras, taille 14 suivi (ligne suivante) de sa traduction en anglais ;
- ✓ Identité de l'auteur (ou des auteurs) : Nom (en lettre capitale) puis Prénom (s) (en entier, en lettres minuscules), taille 12 ;
- ✓ Nom et adresse postale de la structure de rattachement et e-mail (en minuscules), taille 11;
- ✓ Numéro du sous-thème auquel la communication est reliée
- ✓ Résumés et mots clés en français et en anglais, taille 11 ;
- ✓ Bref exposé de la problématique et son enjeu, Originalité de la communication en la situant dans la littérature existante ;
- ✓ Nature de la communication : théorique, empirique ;
- ✓ Démarche méthodologique : sources et outils ;
- ✓ Discussion des principaux résultats, et implications de politiques économiques ;
- ✓ Bibliographie sélective (les principales références).

Les textes complets (police et taille de caractères : times new roman 12) des communications de 35 000 caractères au maximum (espace et bibliographie compris) pour des interventions (PowerPoint) strictement limitées à 15mn, seront transmis au comité scientifique avant la tenue du Colloque.

## 3. Calendrier indicatif

- ✓ Réception des résumés : **au plus tard le 05/10/2022**
- ✓ Réponse du comité scientifique aux auteurs : **25/10/2022**
- ✓ Réception du texte intégral : **10/11/2022**
- ✓ Arrivée des intervenants étrangers : **13-15/12/2022**
- ✓ Tenue du colloque international : **14-16/12/2022**
- ✓ Retour des invités : dès la fin du colloque suivant le plan de vol

## V. Comité scientifique

- Achille DIENDERE, Université Thomas Sankara, Burkina Faso
- Adama DIAW, Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal
- Aké G. M. NGBOW, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Akoété Ega AGBODJI, Université de Lomé, Togo

- Albert Ondo OSSA, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Boubié T. BASSOLET, Université Libre du Burkina, Burkina Faso
- Bruno Emmanuel Ongo Nkoa, Université de Dschang, Dschang, Cameroun
- Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
- Constant Fouopi DJIOGAP, de Yaoundé II-Soa, Cameroun
- Désiré AVOM, Université de Yaoundé II-Soa, Cameroun
- Dieudonné Mignamissi, Université de Yaoundé II, Cameroon
- Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Université de Lomé Togo
- François Pazisnewende KABORE, Kosyam Jesuit University of Science, Burkina Faso
- Gnaderman SIRPE, Université Aube Nouvelle, Burkina Faso
- Hamidou SAWADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
- Idrissa OUEDRAOGO, Université Aube Nouvelle, Burkina Faso
- Jean-Jacques EKOMIE, Université Omar BONGO, Libreville, Gabon
- Kako NUBUKPO, Université, Lomé, Togo
- Mahamadou DIARRA, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso
- Mama OUATTARA Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Nasser ARY TANIMOUNE, Université d'Ottawa, Canada
- Pam ZAHONOGO, Université Thomas Sankara, Burkina Faso
- Tito Nestor TIEHI, CIEREA-PTCI / Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
- W. H. Eugénie MAIGA, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso
- Watabouna OUATTARA, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoir
- Youssouf HAMADOU DAOUDA, Université de Tahoua, Niger



## VI. Comité d'organisation

- ✓ Issa Abdou MOUMOULA, Université Norbert ZONGO  
Président de l'Université Norbert ZONGO  
Contact : (+226) 25-44-01-22/19
  
- ✓ Mahamadou DIARRA, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso,  
Directeur du CERIEA et Directeur du LABEA  
Contact : (+226) 70 10 23 22,  
Mail : [diarraahamed@gmail.com](mailto:diarraahamed@gmail.com) , ou : [mahamadou.diarra.@unz.bf](mailto:mahamadou.diarra.@unz.bf)
  
- ✓ Eugénie W. H. MAIGA, Université de Koudougou, Burkina Faso  
Directrice l'UFR Sciences Economique et de Gestion  
Contact : (+226) 70 10 23 22  
Mail : [eugenienmaiga@gmail.com](mailto:eugenienmaiga@gmail.com)
  
- ✓ Kirsi ZONGO, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso  
Responsable chargé à l'organisation du colloque  
Contact : (+226) 76 94 19 257 / 70 97 21 52  
Mail : [kirsizongo@yahoo.fr](mailto:kirsizongo@yahoo.fr)
  
- ✓ Oumarou ZOU, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso  
Responsable Adjoint chargé à l'organisation du colloque  
Contact : (+226) 71 40 13 01  
Mail : [zououmarou18@gmail.com](mailto:zououmarou18@gmail.com)

**Les résumés (en Français et/ou en Anglais) et les communications sont à déposer uniquement en fichier attaché à l'adresse suivante : [ceriea.labea@unz.bf](mailto:ceriea.labea@unz.bf) et en copie : [colloqueceriea.unz@gmail.com](mailto:colloqueceriea.unz@gmail.com)**